

PRÉFECTURE DU VAR
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et du développement durable

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 29 janvier 2020 et sur demande du Ministre de la Culture, le Préfet du Var a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de classement du centre-ville de Brignoles au titre des sites patrimoniaux remarquables (Livre VI, Titre III, chapitre 1 du code du patrimoine).

Le responsable (pétitionnaire) du projet de classement est le ministère de la culture, direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur) sis 23 boulevard du Roi René, 13617 Aix-en-Provence cedex 1.

Le classement au titre des sites constitue **une servitude d'utilité publique**.

Au terme de la procédure, le classement pourra être prononcé par arrêté du Ministre de la Culture.

Le commissaire enquêteur est M. Alain ALBERTI, Directeur de secteur bancaire, retraité ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

La commune concernée par l'enquête est Brignoles.

Le siège de l'enquête est fixé en Mairie de Brignoles.

L'enquête se tiendra, du lundi 24 février 2020 au mardi 10 mars 2020 inclus, soit 16 jours consécutifs (exceptés samedis, dimanches et jours fériés).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr> (icône *enquêtes publiques* en bas de la page d'accueil / rubrique *enquêtes publiques en cours hors ICPE*).

- sur support papier, dans la mairie de Brignoles. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, aux jours et heures ci-après :

Lieu	Jours	Heures
Mairie de Brignoles Hôtel de Ville Salle de l'urbanisme 9 place Caramy BP 307 83177 Brignoles cedex	du lundi au vendredi	8h à 12h et 13h30 à 17h

- sur un poste informatique au siège de l'enquête aux jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessus. Un poste informatique est également mis à disposition à l'accueil de la Préfecture du Var pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment le rapport de la DRAC PACA, l'étude relative à l'élaboration d'un site patrimonial remarquable (SPR) sur le centre-ville de Brignoles ainsi que les avis du directeur départemental des Territoires et de la Mer du Var et de la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA).

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de Brignoles, Hôtel de Ville, 9 place Caramy, BP 307, 83177 Brignoles cedex.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le public pourra formuler ses observations par courriel, transmis au commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante :

sprbrignoles-epvar@administrations83.net .

Ces observations seront consultables par le public, dans les meilleurs délais, sur le site internet : <http://www.var.gouv.fr>.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au lieu d'enquête, aux jours et heures indiqués ci-après :

Permanences du commissaire enquêteur		
Lieu	Jours	Heures
Mairie de Brignoles Hôtel de Ville Salle de l'urbanisme 9 place Caramy BP 307 83177 Brignoles cedex	Lundi 24/02/20	8h à 12h
	Mercredi 04/03/2020	14h à 17h
	Mardi 10/03/2020	14h à 17h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Brignoles, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture du Var et sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire : direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur), sis 23 boulevard du Roi René, 13617 Aix-en-Provence cedex 1 ou bien en écrivant aux adresses courriels suivantes : francois.gondran@culture.gouv.fr (Ministère de la culture – Direction régionale des affaires culturelles) ou celine.belzic@culture.gouv.fr (Service de l'Architecte des Bâtiments de France du Var).